apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME
INSEE
ILE-DE-FRANCE
N°72
Note
JUIN 2014
Atelier Parisien d'Urbanisme – 17, boulevard Morland 75004 Paris – 01 42 76 22 58 – http://www.apur.org

Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance

Début 2012, 28 800 adultes francophones sans domicile ont été dénombrés dans l'agglomération parisienne, ce qui représente une hausse de 84 % par rapport à 2001. Cette population, en majorité jeune, masculine et étrangère, est restée en moyenne pendant 9 mois sans domicile en 2011 dont 1,7 mois sans abri. Toutefois, depuis 2001, elle vieillit et se féminise. La moitié des sans-domicile utilise un service d'hébergement collectif, 40 % occupent des chambres d'hôtel ou des logements gérés par des associations, les autres sont sans abri. Depuis 2001, sous l'effet d'une demande d'hébergement d'urgence en forte croissance, le nombre de chambres d'hôtel a beaucoup augmenté, les autres segments de l'offre restant relativement stables.

Dans l'agglomération parisienne, 34 500 adultes francophones, c'est-à-dire pouvant s'exprimer en français, fréquentent les services d'hébergement ou de distribution de repas, d'après l'enquête réalisée en 2012 par l'Insee et l'Ined (encadré Source et définitions). **Parmi eux, 28 800 sont sans domicile, c'est-à-dire qu'ils ont passé la nuit précédant l'enquête soit dans un lieu non prévu pour l'habitation, soit dans un service d'hébergement. Ils sont accompagnées de 6 250 enfants. Ce nombre de sans-domicile est en augmentation de 84 % depuis 2001 alors qu'en province, il n'a progressé que de 11 %.** L'agglomération parisienne concentre 43 % des sans-domicile francophones de toutes les agglomérations de métropole d'au moins 20 000 habitants et même 60 % des sans-domicile étrangers alors que son poids dans la population est de 27 %.

Une population plutôt jeune, masculine et majoritairement étrangère

Les sans-domicile sont plutôt jeunes : seul un quart est âgé de 50 ans ou plus contre 40 % des adultes d'Ile-de-France occupant un logement ordinaire (figure ❶). Ce sont majoritairement des hommes (59 %). Comme dans les autres agglomérations françaises de plus de 200 000 habitants, deux tiers d'entre eux vivent seuls. En revanche, dans l'agglomération

Figure ❶ - Dans l'agglomération parisienne, les sans-domicile sont plus souvent des hommes, jeunes et étrangers
Caractéristiques socio-démographiques des sans-domicile francophones dans l'agglomération parisienne

Situation de logement la veille de l'enquête	Répartition des sans domicile		Répartition par tranche d'âge			Femmes	Étrangers	En couple sans enfant	Avec enfants (seul ou en couple)	Seul
	Effectif	%	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus					
Sans domicile dont :	28 800	100	23	54	23	41	56	4	29	67
Sans abri	4 000	14	22	51	27	2	52	8	4	88
En hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	3 700	13	19	59	22	6	40	2	1	97
En hébergement collectif où l'on peut rester la journée	9 800	34	21	44	35	42	50	4	16	80
En hôtel (géré par une association)	6 400	22	26	65	9	67	77	3	69	28
En logement (géré par une association)	4 900	17	27	56	17	58	55	3	48	49

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

parisienne, les sans-domicile vivent moins souvent en couple sans enfant que dans les autres agglomérations (4 % contre 11 %), mais sont plus souvent accompagnés d'enfants, qu'ils soient seuls ou en couple (29 % contre 23 %). Autre spécificité de l'agglomération parisienne, les étrangers francophones y sont nettement plus fréquents parmi les sans-domicile que dans les autres agglomérations : 56 % contre 29 %. Cette proportion n'était que de 42 % en 2001. Cela traduit le fait que Paris attire un tiers des arrivées de l'étranger en France métropolitaine, notamment des demandeurs d'asile qui se tournent vers l'aide d'urgence car ils ne trouvent pas de place dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

Un sans-domicile sur deux est dans cette situation depuis au moins un an

Dans l'agglomération parisienne, la moitié des sans-domicile sont sans domicile depuis au moins un an, à peine plus qu'en province. Parmi eux, deux-tiers sont des étrangers francophones, soit deux fois plus que pour le reste du territoire, et un tiers est accompagné d'enfants. Parmi les personnes sans domicile depuis moins d'un an, 18 % sont sans abri et 32 % hébergés en hôtel ou en logement, contre respectivement 10 % et 46 % de ceux qui le sont depuis plus d'un an.

Les sans-domicile sont restés neuf mois dans cette situation en 2011

Globalement, les sans-domicile déclarent avoir été, en moyenne, au cours de l'année 2011, neuf mois sans domicile (contre huit mois dans les autres agglomérations). Pendant deux mois, ils ont été hébergés par un tiers ou occupé un squat et durant un mois, ils ont occupé un logement dont ils étaient locataire ou propriétaire. Durant la période de neuf mois sans domicile, les sans-domicile ont passé en moyenne 3,6 mois en hébergement collectif, 2,1 mois en hôtel, 1,6 mois en logement et 1,7 mois sans abri, c'est-à-dire qu'ils ont dormi dans la rue ou dans un abri de fortune (figure ❷). Un sans-domicile sur dix a vécu sans abri au moins 9 mois de l'année. Parmi l'ensemble des personnes sans domicile la veille de l'enquête, la durée d'occupation d'un logement personnel en 2011, en tant que locataire ou propriétaire, a été en moyenne courte (1 mois) ; 86 % des sans-domicile n'ont pas occupé de logement personnel au cours de l'année 2011. Toutefois, pour ceux qui sont sans abri, cette occupation a été plus longue, généralement parce que la perte de ce logement personnel est plus récente que pour les autres sans-domicile.

L'hébergement en structure collective reste prépondérant mais diminue au profit des hôtels

Dans l'agglomération parisienne, près de la moitié des sans-domicile (47 %) sont accueillis dans des structures collectives, beaucoup plus souvent dans des structures où ils peuvent rester la journée (34 %) que dans celles avec départ obligatoire le matin (13 %) (figure ❸a). Des chambres d'hôtel ou des logements gérés par des associations caritatives ou des organismes publics accueillent 39 % d'entre eux. Enfin, 14 % des personnes sans domicile ont dormi dans la rue ou dans des abris de fortune la nuit précédant l'enquête. C'est deux points de plus qu'en 2001, et huit points de plus que dans les autres agglomérations de plus de 200 000 habitants. Pour des raisons d'accessibilité, elles dorment plus fréquemment dans des espaces publics fermés (métro, gare, etc.) ou ouverts (pont, rue, etc.) que dans des espaces privés (cave, parking fermé, hall d'immeuble, cabane, etc.). Même si l'accueil en structure collective reste prédominant, la part des personnes accueillies dans ces dernières a baissé de quatre points depuis 2001 alors que l'hébergement en chambres d'hôtel a forte-

Figure ❷ - Les sans-domicile de l'agglomération parisienne sont restés en moyenne pendant 9 mois dans cette situtation

Temps moyen en mois passé par les sans-domicile francophones selon le type d'hergement en 2011

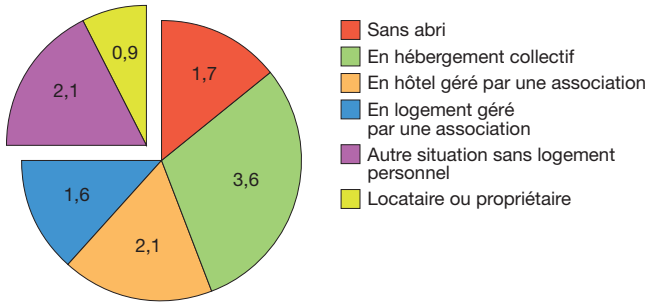

Lecture : les personnes sans domicile la veille de l'enquête ont été en moyenne 1,7 mois sans-abri en 2011
Champ : personnes francophones de 18 ans ou plus dans l'agglomération de Paris.

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Figure ❸ - Dans l'agglomération parisienne, la part des chambres d'hôtels dépasse désormais celle des logements gérés par une association

Répartition des sans-domicile francophones usagers des services d'aide selon le type d'hébergement, en %

a. Selon la localisation en 2012

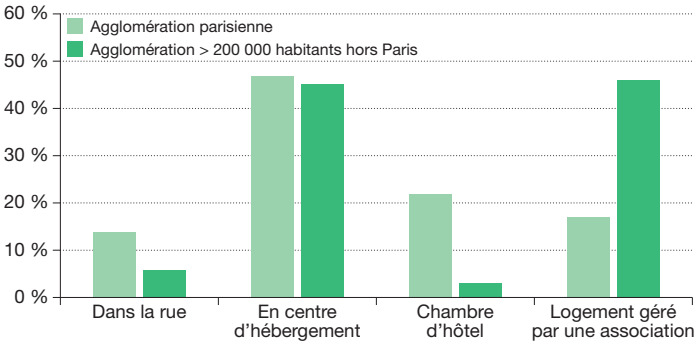

b. Dans l'agglomération parisienne en 2001 et 2012

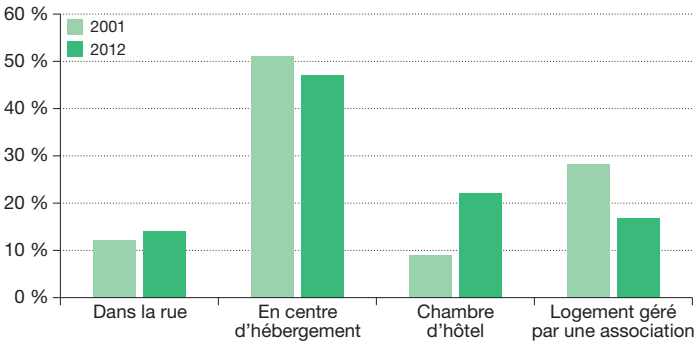

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

ment augmenté, passant de 9 % en 2001 à 22 % en 2012 (figure ❸b). Cette situation est typiquement parisienne car la part des chambres d'hôtel dans l'ensemble des hébergements reste très faible dans les autres agglomérations de plus de 200 000 habitants (3 %). Inversement, en province, les personnes sans domicile sont plus souvent hébergées dans des logements gérés par des associations caritatives ou des organismes publics (46 % contre 17 % dans l'agglomération parisienne). Cette situation s'explique d'une part par la crise du logement qui affecte Paris et son agglomération. Dans l'agglomération parisienne, les conditions d'accès aux logements du parc privé se sont durcies ces dernières décennies sous l'effet de l'érosion du parc social de fait (locations privées bon marché) et de l'augmentation des loyers d'habitation privés. D'autre part, la demande d'hébergement étant structurellement supérieure à l'offre, le financement de nuitées à l'hôtel sert de variable d'ajustement. Enfin, les chambres d'hôtel sont plus particulièrement destinées aux familles. Ces dernières bénéficient de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et sont de plus en plus nombreuses à faire une demande d'hébergement auprès du 115. Ainsi, 68 % des hébergements en chambre d'hôtel concernent des familles, la quasi-totalité de nationalité étrangère.

■ Paris offre une densité d'hébergements bien supérieure au reste de l'agglomération parisienne

L'hébergement des personnes à la rue est une responsabilité de l'État que celui-ci met en œuvre en organisant un service de veille sociale (accueil téléphonique-115, maraudes dans les rues pour aller au-devant des grands exclus), en apportant les financements nécessaires aux associations et services (comme le Samu social) et en organisant les parcours d'accès à une place ou un logement adapté au besoin de chacun (Service intégré d'accueil et d'orientation – SIAO). Ces dernières années ont été marquées par une augmentation de la demande issue de familles demandant à être hébergées, de sorte qu'elles constituent désormais le public majoritaire du dispositif d'hébergement. Pour ces familles, faute de meilleure solution, la prise en charge de leur hébergement à l'hôtel s'est intensifiée. Mais des solutions alternatives se développent dans des logements sous-loués et garantis pas l'État (Solibail) ou la Ville de Paris (Louez solidaires). La Ville de Paris attire de nombreuses personnes en grande précarité : elles espèrent trouver dans la capitale des commodités et une solidarité citoyenne plus importante qu'ailleurs. Et effectivement, Paris offre une densité d'équipements d'accueil plus élevée que dans les autres territoires et mobilise 59 % des places proposées dans l'agglomération parisienne. Toutefois, il n'est pas possible d'héberger toutes ces personnes sur le territoire central de la métropole : il est ainsi proposé à de nombreuses familles un hébergement en petite ou grande couronnes. À cette offre importante, s'ajoute depuis 2003, dans le cadre du Plan Grand froid établi par l'État, un dispositif renforcé des moyens mobilisables pour mettre à l'abri les Parisiens les plus fragiles. Durant ces périodes de froid hivernal, la Ville de Paris met à disposition un millier de places dans ses gymnases et dans les mairies des 1er, 3e, 4e, 11e et 15e arrondissements.

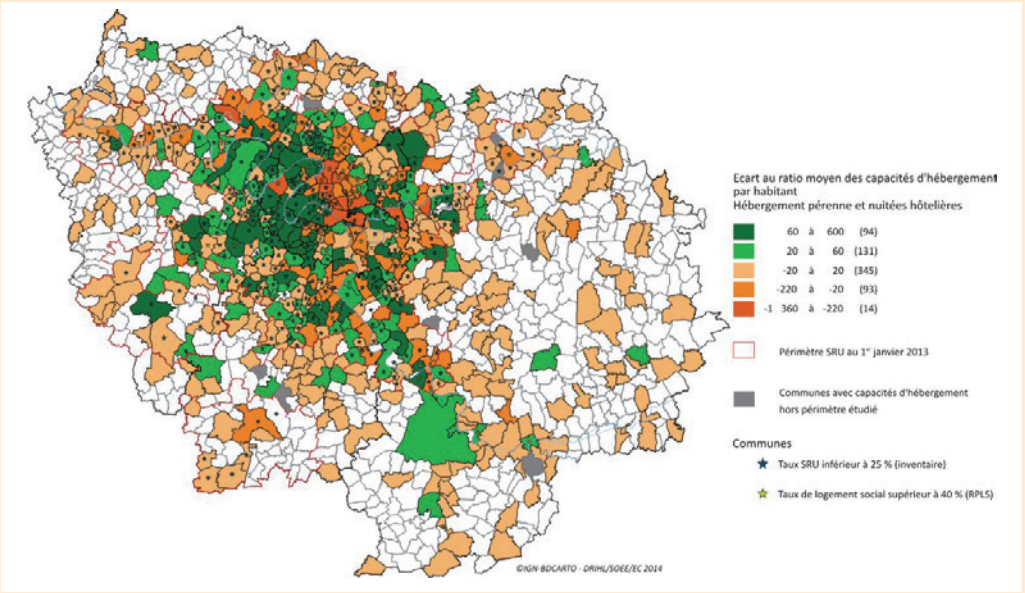

Source : Ministère des Affaires sociales et de la santé, Finess janvier 2013, enquête flash nuitées hôtelières septembre 2012, inventaire SRU au 1er janvier 2012, RPLS au 1er janvier 2012 - Drihl

La part de femmes sans domicile augmente entre 2001 et 2012

La part des femmes sans domicile est plus importante dans l'agglomération parisienne, où leur nombre a plus que doublé depuis 2001, que dans les autres agglomérations de plus de 200 000 habitants (41 % contre 36 %). La population féminine est davantage représentée dans les hébergements en chambres d'hôtel (67 %) et en logements (58 %) et beaucoup moins parmi les personnes qui vivent à la rue (2 %). En 2001, dans l'agglomération parisienne comme dans les autres agglomérations, les femmes étaient beaucoup plus souvent sans abri ou hébergées dans des centres où on ne peut rester que la nuit. Cependant, le profil des femmes sans domicile a peu évolué entre 2001 et 2012, même si elles sont un peu plus souvent en couple (22 % contre 17 % en 2001) et accompagnées d'enfants (56 % contre 51 %).

Une population qui vieillit, notamment dans les structures d'hébergement collectif

En 2001, la part des jeunes adultes de moins de 30 ans s'élevait à 34 % alors qu'en 2012, ils représentent 23 % des

personnes sans domicile, pourcentage inférieur à celui constaté dans les autres agglomérations de plus 200 000 habitants. La population des sans-domicile vieillit, notamment dans les structures d'hébergement collectif. Les jeunes sont davantage rebutés par ces structures d'accueil et ce, d'autant qu'ils ne sont pas prioritaires dans les obtentions de place d'hébergement d'urgence. Quant aux seniors âgés de 50 ans ou plus, ils sont nettement surreprésentés dans l'agglomération parisienne parmi les personnes sans abri et dans les différentes structures d'hébergement collectif que ce soit avec ou sans départ le matin. Les familles, pour leur part, sont surreprésentées parmi les occupants de chambres d'hôtel (68 % contre 41 % dans les autres agglomérations de plus de 200 000 habitants).

Source et définitions

La présente étude apporte un éclairage sur les modes de vie des sans-domicile de l'agglomération parisienne. En 2012, l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas dite enquête Sans-domicile réalisée pour la première fois en 2001 a été reconduite par l'Insee et l'Ined. L'enquête 2012 a été réalisée en deux parties, une enquête auprès des personnes francophones c'est-à-dire ayant été capables de répondre directement en français à l'enquêteur sans l'intermédiaire d'un interprète et un questionnaire plus court traduit en quatorze langues pour les personnes non francophones du fait de leur présence croissante parmi les usagers des services d'aide. L'exploitation, par l'Ined, des résultats sur la population des sans-domicile non francophones est en cours au niveau national. La présente étude porte uniquement sur le champ des personnes francophones. L'enquête s'est déroulée du 23 janvier au 3 mars 2012 dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants. L'échantillon francilien est composé de 260 structures situées à Paris, en petite couronne et dans les Yvelines. Ces structures, gérées par des organismes ou associations, comprennent les services suivants :

- les hébergements, hôtels ou centre d'hébergement collectif, haltes de nuit ;
- les distributions de repas (midi, soir ou petits-déjeuners) en intérieur ou en extérieur ;
- les lieux mobilisés de façon exceptionnelle en cas de grand froid (gymnases, salles municipales).

Les hébergements du dispositif national d'accueil (centre pour demandeur d'asile et centre provisoire d'hébergement) sont exclus du champ de l'enquête. Une personne est dite sans-domicile si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation (on parle alors de sans-abri), y compris les haltes de nuit qui leur offrent un abri (chaleur, café, etc.) mais qui ne sont pas équipées pour y dormir ou dans un service d'hébergement (hôtel ou logement géré par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid). L'agglomération parisienne correspond à l'unité urbaine de Paris. Le terme « province » désigne dans l'étude les agglomérations de plus de 200 000 habitants de province.

Pour en savoir plus

Yaouancq F., Lebrère A., Marpsat M., Régnier V., Legleye S., Quaglia M. : L'hébergement des sans-domicile en 2012, des modes d'hébergement différents selon les situations familiales, Insee Première n°1455, juillet 2013.

Debras B., Dorothée O. : Les sans-domicile usagers des services d'aide dans l'agglomération parisienne, Insee Ile-de-France à la page n°214, octobre 2002.

Arènes J.-F., Pierre-Marie E. : Paris et le centre de l'agglomération parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire, Apur, Note n°59, janvier 2013.

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.

MAIRIE DE PARIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ileDeFrance

Directrice de la publication
Dominique ALBA

Note réalisée par
Emmanuelle PIERRE-MARIE, Sandra ROGER (Apur), Jessica LABRADOR et Marie-Lorraine CHAUSSE (Insse)

Sous la direction de
Audry JEAN-MARIE

Mise en page
Apur

www.apur.org